Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260306-2026005-DE

Mairie de PLOGASTEL ST GERMAIN	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

Date d'affichage : 11 MARS 2026 **délibération : 2026-005**

L'an deux mille vingt-six, le six mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOGASTEL ST GERMAIN, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Annie BERRIVIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 2 mars 2026

En exercice : 17 **Présents : 12** **Votants : 14**

Présents : BERRIVIN Annie, STEPHAN Philippe, PLOUHINEC Jocelyne, PLOUHINEC Lucien, RENAULT Michel, GAUTIER Anne, GUEGUEN Catherine, KURZMANN Gwenn, DORVAL Alain, BOUCHER Anne Lise, CONAN Sandra, DAHERON Sandrine

Absents excusés : NICOLAS Patricia (procuration à GAUTIER Anne), BEAUMONT-PEUZIAT Patrick (procuration à BERRIVIN Annie),

Absents : VIGOUROUX Michel, ROUXEL Vincent, BINARD Gilles,

Secrétaire : GUEGUEN Catherine

Objet : Adhésion 2026 à l'association des Maires du Finistère (AMF 29)

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler l'adhésion à l'AMF 29 pour l'année 2026.

Le taux de cotisation voté par l'AMF 29 en assemblée générale pour l'année 2026 est de 0.378 € par habitant jusqu'à 9 000 hab., ce qui représente pour Plogastel Saint Germain :
2076 habitants (chiffre population totale au 1er janvier 2026-source INSEE) x 0.378 € **soit une somme de 784.73€** *(767.23 € en 2025).*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE d'adhérer à l'Association des Maires du Finistère pour l'année 2026 pour la somme de 784.73€ (soit** 2076 habitants (chiffre population totale au 1er janvier 2026-source INSEE) x 0.378€).

Le secrétaire de séance, GUEGUEN Catherine	Le Maire, Annie BERRIVIN

MAIRIE DE PLOGASTEL-ST-GERMAIN (FINISTÈRE)